

Bagnolet, le 17 mars 2020

Référence : YL/SEC/n°48

Monsieur Christophe CASTANER

Ministre de l'Intérieur
Ministère de l'Intérieur
Place Beauvau
75800 PARIS Cedex 08

Monsieur le Ministre,

Je viens d'écouter les propos tenus par la porte-parole du gouvernement et ne peux m'empêcher de réagir avec colère à ceux-ci.

En effet, à quoi serviraient les légitimes et absolument nécessaires mesures de confinement et de restriction de circulation décidées depuis ce jour si nous étions en capacité d'identifier les porteurs du covid 19 ?

Pour autant votre collègue ose déclarer que les masques ne sont obligatoires qu'au contact des porteurs déclarés !

Comment peut-elle balayer aussi facilement et avec autant d'incompétence toutes les préconisations scientifiques ?

La crainte, sinon même la peur légitime de nos concitoyens, est particulièrement palpable dans nos rangs. Les policiers comme les gendarmes devront aller, intervenir et contrôler là où personne n'irait !

Alors oui, je vous le réaffirme une nouvelle fois, la dotation généralisée des moyens de protection pour les forces de l'ordre s'impose pour assurer la protection sanitaire de tout notre pays et travailler avec plus de sérénité !

Alors oui, celles et ceux sans qui, avec les personnels de secours et de santé qui sont aussi en première ligne, nous ne gagnerons pas cette guerre, méritent du respect ce dont la porte-parole n'a pas fait preuve, loin de là.

C'est pourquoi, Monsieur le Ministre, je vous demande de réunir sans délai une audio conférence avec tous les représentants des personnels

Persuadé que vous comprendrez le bien fondé de ma requête et convaincu des suites favorables que vous saurez donner au présent.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations les plus respectueuses.

Le Secrétaire Général

Yves LEFEBVRE

